

COMMUNE DE MAGNY-LES-HAMEAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Etaient présents :

Bertrand HOUILLON, Frédérique DULAC, Laurence RENARD, Roberto DRAPRON, Emilie STELLA, Arnaud BOUTIER, Magali DOUSSE, Jean TANCEREL, Brigitte BOUCHET, Denis GUYARD, Yolande GROBON, Fabienne BELLIN-WEILL, Patrick MARQUET, Guérigonde HEYER, Denis VERGNIAULT, Slimane MOALLA, Chrystèle GUILLARD, Salem LABRAG, Etienne DERVYN, Anne DEUDON, Stéphane BOUCHARD, Benoît TOULLEC.
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné pouvoir :

Tristan JACQUES à Guérigonde HEYER, Eliane GOLLIOT à Yolande GROBON, Raymond BESCO à Denis GUYARD, Charles RENARD à Laurence RENARD, Nicolas LARGESSE à Chrystèle GUILLARD, Isabelle SALOME à Fabienne BELLIN-WEILL.

Absente n'ayant pas donné de pouvoir :

Caroline LIGNOUX

Madame Frédérique DULAC a été élue Secrétaire de séance.

Liste des délibérations :

2024-038- Installation de M. Benoît TOULLEC en remplacement de Mme Eugénie LAOULA, démissionnaire.

PREND ACTE

2024-039- Modification du tableau des effectifs

APPROUVEE

2024-040- Tableau des effectifs apprentis

APPROUVEE

2024-041- Convention CIG accompagnement à la mise en œuvre du RGPD

APPROUVEE

2024-042- Avenant au Règlement intérieur des temps péri et extrascolaires 2024/2025

APPROUVEE

2024-043- Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Budo Club

APPROUVEE

2024-044- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Vivre le Golf à Magny

APPROUVEE

2024-045 - Attribution d'un subvention à l'association Terre et Cité – Projet « ma cour agro-écologique à la rencontre de la biodiversité : l'eau et l'agriculture » - 2024/2025-Collège A. Einstein

APPROUVEE

2024-046- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre de la réalisation d'aménagements pour les transports en commun améliorant la sécurité des usagers et notamment l'implantation d'abris bus

APPROUVEE

2024-047-Convention pour la mise à disposition de moyens humains et matériels pour l'enlèvement de graffitis et de l'affichage sauvage ainsi que le nettoyage haute pression sur les équipements communaux entre la Communauté d'agglomération SQY et la commune

Le Maire



B. HOUILLON

Le Secrétaire de Séance



F. DULAC